FOIRE AUX QUESTIONS

Vous trouverez dans cette rubrique les réponses aux questions les plus posées :



Lors de la mise en service je constate que le récepteur bipe deux fois alors que je ne possède qu'un seul badge électronique (l'émetteur).

Il y a dans l'environnement proche une personne qui possède un émetteur en fonctionnement. Le récepteur a donc reconnu votre émetteur et celui de cette personne. Recommencez l'opération d'initialisation de l'ensemble dans un environnement dénué de toute présence d'autre émetteur en fonctionnement.

(se reporter à la rubrique "Ré-initialisation de l'ensemble émetteur – récepteur après changement des piles" de la notice d'utilisation)

Il arrive que mon SAM Ange Gardien m'avertisse d'un oubli sans raison apparente.

Le SAM Ange Gardien est un produit de haute technologique faisant appelle aux ondes radios avec une puissance d'émission très faible qui entraîne certaines contraintes d'utilisation :

- éviter le contact de l'émetteur avec une surface métallique
- éviter de placer le récepteur et l'émetteur de part et d'autre de votre corps : l'absorption des ondes radios par le corps raccourcit considérablement la distance de surveillance.

(se reporter à la rubrique "Remarques" de la notice d'utilisation)

Combien d'émetteur peut surveiller le SAM Ange Gardien?

Il peut en surveiller deux avec des bips différents ; si vous souhaitez en surveiller deux, il faut alors ré-initialiser l'ensemble en lui présentant les deux émetteurs.

(se reporter à la rubrique "Ré-initialisation de l'ensemble émetteur – récepteur après changement des piles" de la notice d'utilisation)

Pour poser une nouvelle question : aller sur l'onglet « Contact » et cliquer sur le lien « contact@wanadoo.fr »